

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Dudswell, tenue à la salle du conseil, située au 76, rue Main, à Dudswell, le lundi 14 mars 2016, à 19h00 et à laquelle étaient présents :**

Sont présents :

M.	Jean-Pierre Briand, maire
M.	Serge Lemieux, conseiller
M.	Jean-Maurice Deschênes, conseiller
Mme	Micheline Breton, conseillère
Mme	Chantal Laroche, conseillère
Mme	Mariane Paré, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

Monsieur Roland Gascon, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim présent et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL PAR LE PRÉSIDENT (MAIRE)**

Les membres présents forment le quorum, M. Jean-Pierre Briand, Maire ouvre la séance à 19h.

**2. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**

Sur la proposition du conseiller Serge Lemieux, il est résolu par tous les conseillers et conseillères de renoncer à l'avis de convocation. Les membres du conseil étaient tous présents.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**3. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE  
Résolution no 2016-040**

**ATTENDU QUE** la secrétaire-trésorière est absente,  
**ATTENDU** la nécessité d'avoir une réunion extraordinaire du conseil ;

**APRÈS DÉLIBÉRATION DU CONSEIL :**

Sur la proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes, il est résolu de mandater Monsieur Roland Gascon pour agir à titre de secrétaire de la réunion.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**4. ADOPTION DU L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE  
Résolution no 2016-041**

Sur la proposition de la conseillère Chantal Laroche, il est résolu d'adopter l'ordre du jour en retirant les points 9 et 10 à savoir :

1. Ouverture de la session extraordinaire
2. Renonciation à l'avis de convocation
3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Engagement d'un directeur général par intérim
6. Autorisation de signer les chèques et effets bancaires
7. Nomination de la personne responsable de l'accès à l'information
8. Mandat général au directeur général par intérim
9. Résolution mandatant la MRC à procéder à la vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes (retiré)
10. Représentant municipal pour la vente pour non-paiement de taxes (retiré)
11. Période de questions
12. Levé de la séance extraordinaire

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5. ENGAGEMENT D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM  
Résolution no 2016-042**

**CONSIDÉRANT** le congé pour maladie de la directrice générale ;

Sur la proposition de la conseillère Micheline Breton, il est résolu d'engager Monsieur Roland Gascon au poste de directeur général et secrétaire-trésorier par intérim ;

De fixer ses conditions de travail comme suit :

- La rémunération sera 68 500\$ sur une base annuelle et au prorata des jours travaillés par semaine ;
- Le pourcentage pour ses vacances annuelles sera de 8%
- Les autres avantages que bénéficient les autres membres du personnel ;

De fixer la fin du contrat à 2 semaines après le retour à plein temps de Madame Hélène Leroux ou de son remplaçant ;

D'autoriser le maire à signer au nom de la municipalité ledit contrat.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6. AUTORISATION DE SIGNER LES CHÈQUES ET EFFETS BANCAIRES  
Résolution no 2016-043**

**CONSIDÉRANT** l'embauche de Monsieur Roland Gascon à titre de directeur général par intérim ;

Sur la proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes, il est résolu d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, Monsieur Roland Gascon, à signer les chèques et autres effets bancaires à compter du 14 mars 2016 jusqu'au retour de Madame Hélène Leroux.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7. NOMINATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ACCÈS À L'INFORMATION  
Résolution no 2016-044**

**CONSIDÉRANT** le congé pour maladie de la directrice générale Madame Hélène Leroux ;

**CONSIDÉRANT** l'embauche de Monsieur Roland Gascon à titre de directeur général par intérim en remplacement de Madame Leroux pendant son congé de maladie ;

Sur la proposition du conseiller Serge Lemieux, il est résolu de nommer le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, Monsieur Roland Gascon comme personne responsable de l'application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes et sur la protection des renseignements personnels*.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8. MANDAT GÉNÉRAL AU DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM  
Résolution no 2016-045**

**CONSIDÉRANT** que dans le cadre de ses activités courantes la Municipalité de Dudswell entretient des relations avec divers organismes gouvernementaux tels que : le Ministère des Affaires municipales et de l'Organisation du territoire, la MRC du Haut-Saint-François, le Ministère de l'Environnement, la Commission de protection du territoire agricole, le Ministère du Revenu du Québec et Revenu Canada, le directeur général des élections, etc. ;

Sur la proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes, il est résolu d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim Monsieur Roland Gascon, à signer tous documents nécessaires dans le cadre des activités courantes de la municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9. RÉSOLUTION MANDATANT LA MRC À PROCÉDER À LA VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES (point retiré)**

**10. REPRÉSENTANT MUNICIPAL POUR LA VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES (point retiré)**

**11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée

**12. LEVÉE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE**

**CONSIDÉRANT l'ordre du jour épuisé**

Sur la proposition de la conseillère Micheline Breton, il est résolu de lever la session extraordinaire à 19h08.

---

Jean-Pierre Briand  
Maire

---

Roland Gascon  
Directeur général et secrétaire-trésorier  
par intérim